aberdeen Investments

CE DOCUMENT EST IMPORTANT ET NÉCESSITE VOTRE ATTENTION IMMÉDIATE. EN CAS DE DOUTE, VEUILLEZ CONSULTER UN PROFESSIONNEL.

24 septembre 2026

Cher investisseur,

abrdn SICAV I – China Onshore Bond Fund – AVIS DE CLÔTURE

Nous vous informons que le Conseil d'administration d'abrdn SICAV I a décidé de clôturer le compartiment abrdn SICAV I – China Onshore Bond Fund (le « Fonds »). Le Fonds sera mis en liquidation le 24 novembre 2026 (la « Date de clôture »). Les options qui s'offrent à vous sont présentées plus loin dans le présent avis.

Justification de la clôture
Le Fonds n'a pas attiré le niveau d'entrées prévu depuis son lancement et a connu une baisse progressive de sa valeur liquidative. Le Fonds compte actuellement 20 participations et sa valeur liquidative, au 13 août 2026, s'élève à environ 265 millions de CNH. À cette valeur, le Fonds ne peut pas être exploité de manière économiquement efficiente.

Les petits fonds sont confrontés à un certain nombre de difficultés opérationnelles, car ils ne peuvent pas bénéficier d'économies d'échelle. Cela pourrait entraîner des difficultés à acheter et à vendre des actifs à un prix raisonnable, ce qui pourrait à son tour avoir une incidence sur les performances d'investissement et entraîner une hausse proportionnelle des coûts, au détriment de la valeur pour les actionnaires.

Après examen des options disponibles, nous estimons qu'il est dans l'intérêt de l'ensemble des actionnaires de fermer le Fonds, de liquider la totalité de ses actifs sous-jacents et de restituer le produit de la liquidation aux investisseurs, conformément à l'article 20 des statuts et du prospectus d'abrdn SICAV I.

Incidence sur les investisseurs – mesures à prendre
En tant qu'investisseur, vous disposez des options présentées ci-dessous avant la Date de clôture.

Option A

Si vous souhaitez rester investi dans le Fonds jusqu'à la Date de clôture, aucune action n'est requise de votre part. Toutes les actions du Fonds encore en circulation (dans les catégories d'actions concernées indiquées dans le tableau ci-dessous) seront obligatoirement rachetées par abrdn SICAV I à la Date de clôture. La valeur liquidative du Fonds à la Date de clôture vous sera distribuée au prorata de votre participation, sans frais de rachat. Le produit du rachat vous sera versé dans les trois jours ouvrés suivant la Date de clôture. Ce versement sera effectué conformément aux instructions de paiement dont dispose abrdn SICAV I pour les actions concernées que vous détenez, sous réserve de toute modification apportée à ces instructions.

abrdn SICAV I
35A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
Tél. : +352 26 43 30 00 Fax : +352 26 43 30 97
Société agréée et réglementée par la CSSF au Luxembourg. Société immatriculée au Luxembourg sous le numéro B27471.

Liste des classes d'actions

Classe d'actions	Devise	ISIN	SEDOL
A Acc USD	USD	LU1808738725	BFXQ2T2
X Acc USD	USD	LU1808739020	BFXQ2W5
I Acc USD	USD	LU1808738998	BFXQ2V4
I Acc EUR	EUR	LU1834169366	BZ1NTY9
W Acc EUR	EUR	LU1834169010	BZ1NTV6
W Acc USD	USD	LU1834169101	BZ1NTW7
A Acc EUR	EUR	LU1867707223	BFC3RM2
K Acc Hedged EUR	EUR	LU2233142285	BMGYBD9
Z Acc CNH	CNH	LU1881883547	BDZS2N6
K Acc Hedged USD	USD	LU2233142103	BMGYBN9
K Acc Hedged GBP	GBP	LU2233142368	BMGYBF1

Option B

Vous pouvez demander le rachat de vos actions du Fonds ou transférer votre investissement vers un autre compartiment d'abrdn SICAV I jusqu'à 13 h 00 (CET) à la Date de clôture. Dans les deux cas, ces opérations doivent être effectuées conformément aux procédures habituelles décrites dans le prospectus.

Si vous transférez ou faites racheter vos actions du Fonds entre la date du présent avis et la Date de clôture, le prix de rachat et le prix de transfert seront ajustés à la baisse d'environ 0,06 %. Cet ajustement sera effectué conformément aux dispositions relatives au swing pricing énoncées dans le prospectus, afin de tenir compte des coûts de transaction anticipés. Le taux d'ajustement peut varier en fonction des conditions de marché et de la composition du portefeuille du Fonds au moment du rachat et/ou du transfert.

Si vous faites racheter vos actions avant la Date de clôture, vous ne pourrez prétendre à aucun produit découlant de paiements exceptionnels ni à aucun montant supplémentaire réalisé après la Date de clôture.

Vous trouverez de plus amples informations sur notre gamme de fonds d'investissement sur notre site www.aberdeeninvestments.com, ainsi que la liste complète des fonds disponibles dans votre juridiction.

Liquidation du portefeuille
Le gestionnaire du Fonds continuera de gérer le portefeuille conformément à son objectif et à sa politique d'investissement actuels jusqu'à deux semaines avant la Date de clôture (soit vers le **10 novembre 2026)**, date à laquelle débutera le processus de liquidation des actifs du Fonds. Cela signifie que tout ou partie du portefeuille sera géré de manière moins diversifiée, à mesure que les actifs du Fonds seront vendus et qu'une proportion croissante du Fonds sera convertie en liquidités.

Veuillez noter que le Fonds restera ouvert aux nouvelles souscriptions des investisseurs existants jusqu'à deux semaines avant la Date de clôture.

Frais
Nous avons convenu de prendre en charge les frais liés à la fermeture du Fonds, notamment les frais juridiques, réglementaires ou administratifs. La seule exception concerne les éventuels coûts de transaction liés à la liquidation des actifs du Fonds. Par conséquent, à compter de la date de la présente lettre, le prix de rachat ou de transfert tiendra compte des coûts de transaction anticipés. Veuillez noter qu'à la Date de clôture uniquement, le prix de rachat sera calculé à six décimales afin d'assurer une plus grande précision dans le calcul du produit du rachat. La valeur liquidative publiée à la Date de clôture sera, comme à l'accoutumée, exprimée à quatre décimales.

Après la fermeture du Fonds
Une fois le Fonds fermé à la Date de clôture, vous recevrez, dans les meilleurs délais, un avis d'opéré confirmant la fermeture du Fonds et précisant le montant du produit du rachat qui vous a été versé.

Lorsque le produit du rachat ne pourra pas être versé, les montants concernés seront consignés auprès de la *Caisse de Consignation* au Luxembourg. Les montants qui ne seraient pas réclamés dans le délai imparti pourront être perdus conformément à la législation luxembourgeoise.

Si des paiements exceptionnels ou des produits supplémentaires sont perçus après la Date de clôture, notamment à la suite de la réalisation d'actifs illiquides détenus à la Date de clôture du Fonds, des versements supplémentaires seront effectués aux actionnaires qui étaient toujours investis dans le Fonds à la Date de clôture. Au 14 août 2026, le Fonds ne détient aucun actif illiquide.

Par conséquent, veuillez nous informer de toute modification de vos coordonnées en utilisant les coordonnées indiquées dans la présente lettre. Si les coordonnées dont nous disposons ne sont pas à jour au moment du versement de ces éventuels paiements, nous pourrions ne pas être en mesure de vous verser les éventuels produits qui vous reviennent.

Services aux clients
Si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, veuillez nous contacter à notre siège social ou, si vous le souhaitez, appeler l'une des lignes d'assistance suivantes du Centre de services aux actionnaires :

Europe (hors Royaume-Uni) et reste du monde : +352 46 40 10 820

Royaume-Uni : +44 1224 425255

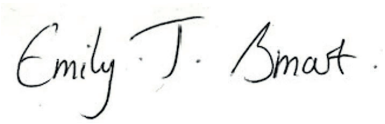
Asie : +65 6395 2700

Hong Kong : +852 2103 4700

Le rachat ou le transfert de votre investissement au plus tard à la Date de clôture pourrait entraîner de futures obligations déclaratives fiscales et vous pourriez être redevable d'un impôt sur toute plus-value éventuellement réalisée. Nous ne fournissons pas de conseils en investissement et vous recommandons vivement de consulter une personne habilitée, en vertu de la législation applicable dans votre pays, à fournir de tels conseils, afin de comprendre les conséquences de ces changements pour vous, votre investissement et votre situation fiscale.

abrdn SICAV I
35A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
Tél. : +352 26 43 30 00 Fax : +352 26 43 30 97
Société agréée et réglementée par la CSSF au Luxembourg. Société immatriculée au Luxembourg sous le numéro B27471.

Vous trouverez de plus amples informations sur notre gamme de fonds d'investissement sur notre site www.aberdeeninvestments.com, ainsi que la liste complète des fonds disponibles dans votre juridiction. Veuillez vous assurer de lire attentivement les documents d'informations clés pour l'investisseur, qui présentent notamment les objectifs et politiques d'investissement ainsi que les frais applicables. Vous pouvez obtenir gratuitement des exemplaires du prospectus, des statuts et des documents d'informations clés pour l'investisseur de la gamme abrdn SICAV I, ainsi que des derniers rapports annuels et semestriels d'abrdn SICAV I, auprès du siège social situé au 35a, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, ou sur le site www.aberdeeninvestments.com.



Cordialement,
Pour le compte et au nom du
Conseil d'administration - abrdn SICAV I